



www.angers.fr



PLATEFORME DES VILLES PARTENAIRES DE BAMAKO

2ème rencontre



ANGERS
26 et 27 MAI 2011

SOMMAIRE

Introduction-----page 3

Séance plénière-----page 4 à 15

. Ouverture-----page 4 à 13

. Sécurité au Sahel-----page 14

. Echange avec la salle-----page 15

Atelier Mobilité et Déplacements-----page 16 à 21

Atelier Assainissement-----page 22 à 27

Atelier Climat-----page 28 à 33

Conclusion-----page 34

INTRODUCTION

En février 2010, la mairie du District de Bamako organisait le premier forum sur le développement urbain de Bamako et invitait ses villes partenaires à y participer.

Ce forum a été l'occasion pour les villes partenaires de Bamako de se rencontrer et d'échanger sur les défis du développement de la capitale malienne ainsi que sur les différents apports de chaque partenaire. Une réunion en marge de cette manifestation a permis d'affirmer la volonté partagée d'une coordination des différents acteurs. Trois objectifs principaux ont été identifiés :

- Mettre en place des rencontres régulières afin de créer des synergies entre les différentes coopérations
- Echanger sur les différents projets en cours afin de créer une coopération dynamique et solidaire
- Mutualiser des compétences et des ressources

A l'issue de cette réunion, il a été convenu que les rencontres se déroulent chaque année dans une ville différente. La ville d'Angers a accueilli les 26 et 27 mai 2011 la deuxième rencontre de cette plateforme.

Pour cette deuxième édition, les villes de Bamako et d'Angers ont souhaité qu'une réflexion et un travail soient réalisés autour de trois thématiques :

- le transport
- l'assainissement
- le climat

SEANCE PLENIERE



OUVERTURE



Madame Silvia CAMARA-TOMBINI, Adjointe au Maire d'Angers, chargée de la coopération Angers-Bamako

A exprimé son plaisir d'accueillir cette 2^{ème} rencontre de la plateforme des villes partenaires de Bamako qui fait suite à celle qui s'est déroulée en marge du 1er Forum du développement urbain de Bamako en février 2010. Elle rappelle les problématiques liées à la croissance urbaine de Bamako, qui détient la première croissance démographique d'Afrique : 2 millions d'habitants en 2011, 3 millions prévus en 2025.

Elle souligne qu'ensemble les collectivités sont plus fortes et peuvent envisager des réalisations de plus grande envergure dans un contexte de finances locales restreintes, et cite un proverbe africain : "un seul doigt ne peut prendre un caillou".

XXXXXXXXXX



Monsieur Adama SANGARE, Maire du District de Bamako

“De la chaleur Bamakoise à la douceur Angevine, de la fraternité continentale à la solidarité institutionnelle, de nos cultures originales à nos visions fondamentales... voilà bien ce qui nous uni et nous réuni !”

Il remercie le Maire d'Angers et son Conseil Municipal pour la qualité de l'accueil et l'implication de sa collectivité sans laquelle la résolution issue de la plateforme du 1^{er} forum sur le développement urbain de Bamako n'aurait pas eu de suite.

“Mon Conseil et moi-même avons toujours et sans faille pu compter sur la ville d'Angers comme amie fidèle, engagée et solidaire depuis plus de 30 ans”

Les rencontres et échanges nationaux ou internationaux invitent à l'écoute, à la tolérance et à l'espérance.

Cette force d'amitié réunit à Angers l'ensemble des villes et organismes partenaires du District de Bamako. Il a également salué l'efficace action des autorités locales auprès des populations.

Bamako c'est :

- 1 million d'habitants en 2000
- 3,5 millions avant 2020
- 6 millions en 2030
- la 1^{ère} croissance démographique de tout le continent africain et la 6^{ème} au monde

Une urbanisation galopante, un manque d'équipements structurants (voirie, assainissement, environnement, équipements d'intérêt nationaux), une offre fragile de services de base à la population (eau électricité, santé, éducation) auxquels s'ajoute un étalement urbain incontrôlé et spectaculaire, sont les éléments au coeur de la préoccupation de la ville de Bamako. Ce double phénomène démographique et spatial s'est grandement accéléré ces dernières années.

Face à ce phénomène urbain exceptionnel et vampirisant, marqué par une multi gouvernance qui freine l'affirmation d'une politique ambitieuse, maîtrisée et forte, le District de Bamako manque de moyens appropriés pour remplir avec rigueur la mission que lui confère le choix de la décentralisation optée par le Mali en 1992. Choix que nous accompagnons et qui a engendré aujourd'hui une stabilité que la communauté internationale salue avec modestie en Afrique Occidentale.

M. SANGARE salue le courage, l'engagement et la détermination de ses collègues du Conseil du District, l'ensemble des 6 Maires de Bamako qui ont accepté, dans des conditions complexes et oppressantes, d'assumer avec lui la fonction de l'autorité locale de décision.

L'Etat du Mali :

Ayant appréhendé et compris le phénomène de croissance qui frappe les agglomérations urbaines du Mali, ayant partagé ces inquiétudes avec les élus locaux, les partenaires techniques et financiers opérant une analyse plus approfondie des besoins, le gouvernement du Mali, en janvier 2009 a approuvé et signé un document de stratégie et de développement des villes du Mali (SDVM). Il vise à doter ses grandes villes d'infrastructures performantes et à mettre en place un cadre d'intervention pour les acteurs.

Le 4^{ème} projet urbain du Mali qui vise à doter 5 grandes villes du Mali, dont Bamako, d'infrastructures solides et innovantes ainsi que d'un accompagnement pour une bonne gouvernance face aux nouvelles préoccupations urbaines, a été lancé en 2010. La Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement sont aujourd'hui pour Bamako des acteurs majeurs dans ce processus. Elles investiront près de 24 milliards de francs CFA sur 3 ans soit 36 millions d'Euros.

Les grandes reformes institutionnelles annoncées par l'Etat prévoient une reforme du système d'administration de Bamako dans une organisation unique, où le Maire du District sera le seul interlocuteur de l'autorité locale. Cela aura comme effet de palier cette question épineuse de la gouvernance de Bamako (6 Maires avec autonomie de plein exercice, un Gouverneur et une tutelle).

Les actions du District :

C'est dans ce contexte de préoccupation de l'Etat sur le devenir des villes du Mali que le Conseil du District a lancé le 1^{er} Forum de Développement Urbain de Bamako en février 2010. Soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD). Il a permis de réunir près de 300 personnalités représentant l'ensemble des acteurs, depuis les services de l'Etat jusqu'aux partenaires techniques et financiers. Il a eu un effet catalyseur et a produit une prise de conscience collective des enjeux de l'urbain pour le développement du Mali et de la lutte contre la pauvreté.

En vue d'harmoniser ce développement de Bamako, l'une des résolutions prises a été d'envisager de mettre en place une plateforme de ses villes partenaires. C'est ainsi l'objet de notre rencontre aujourd'hui et jusqu'au 28 Mai.

En traitant ensemble ces sujets prioritaires :

- Transports, une question centrale et préoccupante
- Assainissement, une épée de Damoclès pour chaque citoyen de Bamako, et les élus en première ligne
- Plan climat
- Sécurité au Sahel qui interroge, aujourd'hui l'ensemble des démocraties

Nous allons encore enrichir davantage les propositions du Conseil du District et accroître un peu plus les chances de trouver les moyens de réalisation auprès des PTF, par la caution d'un document de projet partagé et dégageant une ambition collective pour Bamako.

L'Etat Malien a fait des efforts importants pour que la décentralisation apporte des solutions appropriées aux populations locales. Ces efforts se sont accentués ces dernières années par la dotation à certaines grandes villes, d'infrastructures nouvelles qui ont atténué les préoccupations d'accès au logement et à l'eau potable, de mobilité et d'aménagement urbain. Leur prolongement se trouve être la traduction du 4^{ème} Projet Urbain du Mali qui suscite beaucoup d'espoir dans les collectivités locales bénéficiaires.

Je me réjouis particulièrement de la présence des Villes Africaines, des Villes Françaises, des Villes Américaines et des organisations qui sont d'une utilité inestimable pour les Villes (Cités Unies France, AIMF) ce qui atteste, à juste titre, des enjeux majeurs du développement urbain à travers le monde actuellement.

L'horizon qui s'ouvre, même s'il peut paraître désarmant, invite surtout à l'espoir ! C'est en bâtissant que nous devenons bâtisseurs et c'est en posant des actes de courage que nous acquérons cette vertu. Ce petit mot « courage » est assurément plus solide et plus dense que toutes les théories.

XXXXXXXXXX

Monsieur SANGARE a ensuite lu un message du Maire de Nouackchott qui regrette de ne pas avoir pu être présent à cette rencontre.

“L'ancrage profond dans la solidarité internationale et la capacité à nous projeter ensemble dans l'avenir vont renforcer davantage les liens entre les collectivités locales du Nord et du Sud. Ils permettent aussi une compréhension commune de nos problématiques de développement.

Ces temps de crise globale et de mondialisation nous exhortent à promouvoir un monde multilatéral, multiculturel, solidaire, qui donne la place à tous, refusant la loi du plus fort et l'exclusion.

Lors de ces journées, nous aurons à nous interroger sur les évolutions à conduire pour approfondir nos coopérations respectives avec la ville de Bamako, mais aussi sur les moyens à mettre en œuvre afin de rendre nos projets communs actuels et futurs plus porteurs de développement et d'échanges multisectoriels.

La question de l'assainissement se pose de manière cruciale. En dépit des nombreuses initiatives mises en œuvre, le problème demeure entier. Un Projet Communautaire d'Accès à l'Eau, en partenariat avec le service eau de la ville de Lausanne et la région Ile de France, débutera en septembre. Une composante du projet porte sur l'assainissement : diagnostic des infrastructures d'assainissement, expérimentation de nouveaux équipements, formations.

Nouakchott, une ville sortie des sables, est sous l'influence de risques climatiques et environnementaux majeurs (ensablement, inondations, montée du niveau de la mer). Ceci pose d'importants défis en termes de projections sur l'avenir. A la Communauté Urbaine de Nouakchott, deux projets d'éclairage solaire sont en cours, un projet de transformation des déchets de la décharge publique de Nouakchott en énergie électrique est à l'étude, des fonds pourraient être mobilisés à partir des Mécanismes de Développement Propre (MDP) s'appuyant sur la taxe carbone en référence au protocole de Kyoto). Un projet de fixation des dunes par la plantation d'arbres est en cours d'exécution sur une superficie de 2000 hectares.”

XXXXXXXXXX



Intervention de **Monsieur Nicolas WITT**, Directeur général adjoint de Cités Unies France (CUF)

Ce déplacement lui offre l'occasion de remarquer, une fois encore, que la constance et le volontarisme démontrés par la ville de Bamako dans la construction de liens forts avec des villes aussi différentes qu'Angers, Bordeaux, Lyon, Dakar, Nouakchott et bien sûr d'autres villes, est une réussite de la coopération décentralisée.

Après un rappel de la naissance de CUF à Angers en décembre 1989 à la suite du comité national de jumelage, il note tout l'intérêt de réunir ces villes qui s'organisent spontanément. CUF est au chevet de tout cela et défend l'autonomie locale.

Au départ Angers était la seule coopération de Bamako, mais avec le temps, la complexité des problèmes est telle qu'un seul partenaire ne suffit plus. Les collectivités locales grandes et petites, ont bien compris et en ont fait part à CUF, que la réalisation d'assises et de réunions de groupes thématiques est une bonne démarche, mais qu'il est nécessaire d'aller plus loin et qu'il faut travailler ensemble.

Au-delà de se "parler", il est important de "faire" ensemble, pour les intérêts de chacun, et les attentes de tous. Quelle valeur ajoutée ? Quelles sont les compétences de chacun ? Comment Bamako peut orchestrer tout cela ? Une plateforme doit être animée, et on ne voit pas tout de suite les résultats. On ne voit que les coûts, et parfois il est très difficile de se comprendre. Il a témoigné d'une mauvaise expérience pour un projet de ce type au Sénégal qui a finalement été abandonné. Il s'agit bien d'investir pour aller plus loin et pas aller plus loin pour investir. Il n'y a rien d'automatique, c'est avec du temps, de l'énergie, que l'on arrive à des programmes, et des méthodes de suivi. Il y a un besoin de ressources humaines, de confiance, d'explicitation des contraintes. On propose de partager et parfois de s'effacer, quand il y a trop d'intervenants. Ce n'est pas la question de faire la morale, ce n'est que l'expérience de 30 ans.

Il évoque l'appui que peuvent apporter des associations telles que CGLU, AIMF, CUF dans les techniques d'animation et souligne qu'il faut les impliquer.

Il conclut en rappelant le message de Charles Josselin, Président de Cités Unies France au ministre des Affaires Etrangères : "l'engagement des collectivités est intact. Cette situation a renforcé la coopération de façon imaginative et créative. Au moment où les enjeux sont aussi forts l'engagement se fait plus grand".

XXXXXXXXXX



Intervention de **Monsieur Pierre BAILLET AIMF**, secrétaire permanent Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Dans le prolongement de l'intervention de CUF, Monsieur BAILLET indique que le but est de se mettre ensemble pour faire plus et mieux, et non de la coopération « confetti ». L'Association Internationale des Maires Francophones, est une organisation complexe, multipartenariale, attachée à un corps de valeurs et de compétences communes en gouvernance locale. Les coopérations décentralisées sont populaires, visibles, acceptées par les populations et fortes de solidarités institutionnelles. Il rappelle la rencontre à Québec en 2008 qui a fait l'objet de l'adoption d'une programmation stratégique pour également « rassurer » les bailleurs, déclencher des financements, et inspirer confiance

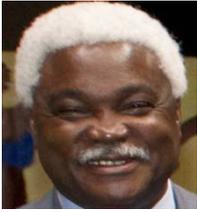
Dans le cadre de la programmation opérationnelle 2010 – 2013 nous entrons dans une démarche construite, organisée, où il faut conjuguer les aspirations des villes du nord avec les souhaits des villes du sud et les capacités financières renforcées pour des objectifs de croissance partagée. Les priorités sont la spécificité urbaine, l'impact de la décentralisation, l'impact de la modification du climat, et l'impact de la croissance urbaine. Il est donc nécessaire de réaliser des projets efficaces dans les domaines de la santé, l'assainissement, l'éducation, l'état-civil et les finances locales. Il faut aussi renforcer les coopérations Sud-Sud et développer la gouvernance participative entre collectivités, associations, états, techniciens, comme ce fut par exemple le cas à Niamey lors de la concertation, avec Québec.

Les 3 priorités de l'AIMF sont :

1. Donner force et vie au processus de décentralisation. Les villes rencontrent de plus en plus de difficultés : la décentralisation est une charge, la croissance démographique, les changements climatiques (Nouakchott est une ville en danger), l'assainissement, l'accès à l'eau...
2. Apporter un appui aux réseaux locaux des collectivités. On ne peut pas travailler si on n'est pas en réseau, il faut tendre vers la gouvernance participative
3. deux domaines prioritaires sont retenus : les finances locales et l'état civil

L' AIMF est ouverte aux démarches engagées par la plateforme, pour les appuyer, et les valoriser.

XXXXXXXXXX



Intervention de **Monsieur Jean-Pierre ELONG M'BASSI**, Secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis Afrique (CGLUA)

La mise en oeuvre de cette plateforme est un signal fort au moment où il y a beaucoup de défiances. Il faut être capable de surmonter les défiances pour animer une plateforme des amis de la ville de Bamako, au moment où elle est en zone orange ce qui est un signal encore plus fort.

La nécessité que les citoyens voient les effets de la coopération est importante, car s'il n'y a pas de preuve pour les citoyens de cette coopération, il n'y a pas de réussite.

Il existe une crispation au nord due à la crise, or le grand enjeu des coopérations est au nord. Un réflexe de repli est possible mais l'effort doit aller vers plus de solidarité dans le monde non pas par charité, mais par intérêt partagé.

XXXXXXXXXX



Intervention **Monsieur Boubacar BAH**– Président de l'Association des Municipalités du Mali (AMM)

La coopération décentralisée demande du volontarisme, et doit avoir du contenu : le sud est en train d'organiser ce volontarisme.

La décentralisation est une charge mais aussi une opportunité. L'important n'est pas de lutter contre la pauvreté mais pour une meilleure répartition des richesses.

XXXXXXXXXX



Monsieur Gaoussou DIARRAH, Conseiller économique de l'Ambassade du Mali en France

Il a tout d'abord transmis les salutations de M. le Président du Mali Amadou TOUMANI TOURE pour l'initiative de cette rencontre.

Les grandes orientations qui sous-tendent la coopération entre le Mali et la France.

Le Mali et la France entretiennent des relations étroites et confiantes tant pour des raisons historiques et culturelles, partage de la langue française notamment, que communautaires. Compte tenu de l'importance de la diaspora malienne en France, elle a toujours accordé au Mali une aide importante, dont l'impact et les réalisations sont réels.

L'action de la coopération française au Mali s'appuie sur les orientations majeures du développement, à savoir les objectifs du millénaire pour le développement, le cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté, et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

Cette coopération se manifeste aussi bien à travers l'action du gouvernement français que celle d'organismes non gouvernementaux et des collectivités territoriales, presque dans tous les secteurs de la vie socio-économique. Le Mali compte actuellement 703 communes dont la plupart ont un programme de développement économique, social et culturel (PDESC) qui sert de référence aux partenaires de la coopération.

S'agissant de la coopération décentralisée, elle est aujourd'hui un levier important du processus de développement par son impact direct sur les populations des collectivités locales. Elle se manifeste à travers des jumelages, des actions d'ONG et des associations de jeunes. Aujourd'hui 150 jumelages existent entre les collectivités des 2 pays. Le jumelage le plus emblématique et le plus ancien est celui qui lie Bamako à Angers depuis 1974. Toutes ces actions, à terme, seront formalisées dans un document cadre faisant ressortir les points ci-après:

- La présentation du Mali
- Les atouts et les opportunités de l'économie du Mali
- L'état des besoins locaux de chaque collectivité
- L'état des lieux de la décentralisation au Mali
- La liste des différentes collectivités territoriales
- Les objectifs de renouveau de la coopération décentralisée
- le répertoire des partenariats existants (disponible déjà à Cités Unies France)
- Les nouveaux champs d'action pour les collectivités, selon les programmes de développement économique, social et culturel.

Dans la mise en oeuvre de ce partenariat, l'Ambassade joue un rôle d'accompagnement à travers les actions suivantes:

- La mise à disposition des informations sur les politiques économiques, sociales et culturelles. Compte tenu de l'apport financier de la diaspora, un accent particulier est mis sur les informations relatives au transfert d'argent à travers les banques locales maliennes représentées à Paris (300 milliards de FCFA)
- Le renforcement du cadre de partenariat, en établissant des contacts avec les autorités locales des deux pays par le biais des jumelages et des accords de partenariat
- La facilitation d'obtention des accords cadre avec le Ministère de l'Administration Territoriale et les Collectivités locales pour les ONG, Associations...
- La délivrance d'attestations aux partenaires pour la facilitation des procédures administratives et douanières sur le territoire malien lors de l'envoi de matériels et dons dans le cadre humanitaire
- Le renforcement du partenariat avec Cités Unies France en participant activement aux différentes réunions du groupe pays Mali
- La participation de l'Ambassade à la signature des conventions entre les collectivités des deux pays (L'ambassade exprime une profonde gratitude à Cités Unies France)

M DIARRAH conclut en soulignant que l'un des objectifs de la coopération décentralisée est la responsabilisation des collectivités locales, il affirme que le jumelage Angers-Bamako, est un bel exemple de coopération à travers l'action conjuguée des différents acteurs.

XXXXXXXXXX



Intervention de **Monsieur Jean Claude ANTONINI**, Maire d'Angers

Monsieur ANTONINI évoque la crise mondiale actuelle, souligne l'absence de justice et la limitation des ressources, qui frappe particulièrement les pays émergents.

Face à cette situation le volontarisme prévaut sur le fatalisme et nous défendons un modèle où le socle est la solidarité, il n'y a pas un Angevin riche et un pauvre, mais deux Angevins qui doivent s'entraider. Les vrais richesses doivent être maintenues et doivent créer des emplois, il faut avoir confiance dans l'avenir. Nous sommes des villes et le 21 siècle est le siècle des villes qui ont de plus en plus de responsabilités car les Etats ne sont que des metteurs en scène de politiques globales mises en place par les villes. Elles jouent un rôle important pour le développement car elles sont proches des populations.

0,5% du budget d'investissement de la ville d'Angers est consacré à la coopération Angers-Bamako, auquel s'ajoute 0,3% du budget d'investissement d'Angers Loire Métropole. Ainsi Angers réaffirme

son engagement pour Bamako, pour que chaque effort fait ensemble soit pertinent. C'est une histoire d'amour qui vit depuis longtemps. La coopération institutionnelle est devenue une composante d'une coopération multiple et complexe. Que ce soit dans le domaine de la santé, l'éducation, l'eau, les déchets... la coopération institutionnelle a donné l'impulsion, et la société civile avec les associations, les établissements scolaires a suivi avec de nombreux projets qui ont renforcé ces liens. Je suis fier de ce que nous faisons ensemble.

SECURITE AU SAHEL

Communication de **Monsieur Soumaylou MAIGA BOUBEYE**, Ministre des Affaires Etrangères du Mali, qui n'a pu être présent à cette rencontre :

Nous constatons 4 défis :

- Les défis internes, liés à des vulnérabilités structurelles nées des rebellions antérieures et de la persistance de revendications identitaires et de rivalités intercommunautaires
- Les défis liés à l'explosion de la criminalité organisée et du trafic de la drogue qui utilisent le Sahel comme passerelle pour passer d'une zone à l'autre. Cette criminalisation des réseaux économiques et financiers est une sorte de transformation « génétique » de l'économie informelle qui a toujours dominé les espaces sahélo-sahariens
- Les défis liés à l'accroissement de la menace terroriste
- Les défis liés à la nature de la réponse nécessairement multidimensionnelle et internationale

La réponse à apporter est aux niveaux national, régional (avec les pays sahéliens concernés) et extra-régional. Le MAE malien fait part de l'attente d'actions de solidarité dans le but d'instaurer un cadre de concertation et d'échanges dans lequel nous procédons ensemble à l'évaluation des informations et décidons ensemble de la réponse à donner.

L'Etat malien s'engage à agir contre toutes les forces qui menacent la sécurité, la paix et la stabilité. Son action vise à toucher les aspects sécuritaires judiciaires et pénaux en cohérence totale avec tous nos voisins

XXXXXXXXXX

ECHANGES AVEC LA SALLE

Une des plus grandes faiblesses de nombreuses villes africaines est l'assainissement. A ce sujet, Monsieur Simon COMPAORE, rappelle le déluge dont a été victime la capitale du Burkina Faso dont il est le Maire et qui a montré l'insuffisance et les limites en matière de collecte des eaux pluviales.

Les réponses apportées dans l'assistance vont toutes dans le sens d'une solidarité entre collectivités et d'un effort de chacun à mettre en place des projets volontaristes. Les collectivités doivent être capables de se regrouper autour de projets communs et démontrer le bien fondé de la coopération décentralisée. La réussite de ces projets communs doit être une exigence pour tous.

Les associations et les réseaux doivent accompagner et s'adapter à cette évolution de la coopération décentralisée qui tend vers des actions en réseau et des projets portés par plusieurs acteurs.

Dans un contexte de crise morale et financière, les collectivités territoriales doivent être capables de prouver qu'elles peuvent affronter les grands enjeux mondiaux et démontrer le bien fondé de la coopération décentralisée facteur de développement.

ATELIER MOBILITE DEPLACEMENTS

Dans un contexte de croissance démographique exponentielle, d'urbanisation rapide et d'extension de la pauvreté urbaine, la mobilité devient un enjeu et un défi incontournable pour le développement économique et social d'un territoire et de ses habitants. La mobilité donne l'accès aux services (éducation, santé, accès à l'eau...), à l'emploi, aux loisirs... elle peut donc générer des inégalités importantes. Maîtriser la mobilité urbaine signifie conditionner le lien social et l'intégration urbaine.

La vitesse à laquelle Bamako évolue augmente les besoins dans des temps difficilement soutenables. Si on considère que les réflexions sur le transport urbain et interurbain se basent sur un plan de circulation qui date du 1988, on comprend la difficulté d'y apporter des réponses appropriées. Les lacunes du transport collectif poussent les Bamakois à choisir des moyens de déplacement individuels et polluants. Vers quels moyens de déplacement alternatifs s'orienter, quels avantages, quels risques ?

A la mairie du District de Bamako, le service chargé de faire face au défi de la mobilité urbaine est la Direction de la Régulation de la Circulation et des Transports Urbains (DRCTU). Elle a été créée en 2006 et sa mission est de concevoir, élaborer et conduire la technique et le programme des transports urbains, de régulation de la circulation et de l'éclairage public dans le District de Bamako.



Les différents modes de transports urbains à Bamako

- Animateur Modérateur – M. Boubacar BAH, président de l'association des municipalités du Mali, Maire de la Commune 5 de Bamako
- Intervention de M. le Maire de Bamako et de M. Djibril SIDIBE, Directeur DRCTU (Direction Régulation de la Circulation des Transports Urbains) sur la politique des transports à Bamako
- Intervention de M. Olivier BESSIN, Directeur des Relations européennes de Strasbourg et de M. Roland BOEHLER, consul honoraire du Mali à Strasbourg, présentation du projet de coopération sur le tramway à Bamako
- Intervention de M. Jacques LANDREAU, expert transports multimodaux : Comment les collectivités locales, Autorité Organisatrice de Transports (AOT), travaillent sur les transports et la voirie

Monsieur Djibril SIDIBE, Directeur de la régulation de la circulation et des transports urbains de la ville de Bamako présente la situation de la mobilité et des transports à Bamako et souligne combien la circulation dans le centre de Bamako est un point crucial.

UNE SITUATION ACTUELLE CRITIQUE

Caractérisée par :

- Un centre ville embouteillé en permanence,
- Des problèmes de stationnement
- Plusieurs points de congestion
- Une circulation difficile sur les grands axes
- Des vitesses moyennes de déplacement très faibles
- Une très forte proportion de deux roues (64% des véhicules)
- Une occupation anarchique des trottoirs
- Des véhicules de transport collectif de petite capacité
- Une très faible quantité de bus de grande capacité

DES DEPLACEMENTS DIFFICILES

Dans le District de Bamako, le nombre de déplacements journaliers est de l'ordre de 2 millions dont 1,5 million par les différents moyens de transport motorisés et 500 000 pour les déplacements piétons. Le plan actuel de circulation date de 1988 et nécessiterait des adaptations au regard des évolutions de la circulation.

Le transport collectif, insuffisant et vétuste est organisé en deux secteurs :

- Le secteur structuré composé de compagnies de bus
- Un secteur non structuré composé d'exploitants individuels de transport collectif mais qui assure plus de la moitié de l'activité de transport collectif urbain.

Des études menées par le district de Bamako entre 2002 et 2009 ont permis de mettre en évidence :

- Une forte polarisation des déplacements au niveau du centre ville
- 5 axes de circulation motorisée majeurs
- La rive droite génère 37% des déplacements recensés vers le centre ville mais n'en attire que 13%
- Une demande en échange entre les deux rives du fleuve de 40 000 à 60 000 échanges par heure de pointe
- Un axe fort d'échange avec le centre ville et de transit entre l'Est et l'Ouest sur la rive gauche du Niger représentant plus de 50% des flux recensés au cordon du centre ville
- Le centre ville génère 3% des déplacements et en attire 52%, donc 48% des déplacements passent par le centre ville pour aller vers d'autres quartiers de la ville

UN RESEAU ROUTIER STRUCTURANT

Répondant à une demande de déplacement essentiellement radiale, la structure du réseau routier concentre l'essentiel des voies de circulation vers le centre ville. On note un certain déséquilibre de densité de réseau structurant entre la rive gauche et la rive droite. 3 ponts permettent de relier les 2 rives du fleuve Niger. Il est à noter que l'état de la voirie revêtue, qui a fait l'objet de lourds investissements ces dernières années est globalement satisfaisant.

LES PERSPECTIVES DE LA MAIRIE DU DISTRICT DE BAMAKO

Elles sont de plusieurs natures, et concernent la réhabilitation de voies et la rénovation de structures telles que la gare routière de Sogoniko. Elles investissent également le champ de l'aménagement de nouvelles structures (pistes cyclables, ports secs, parking, voie de berge...). La réalisation d'un quatrième pont et la mise en place de transport fluvial sont également à l'étude.

Enfin il est essentiel pour la ville de Bamako de tendre vers une complémentarité Sotrama-bus-tramway et d'adapter le plan de circulation du centre ville. Ces aménagements passent aussi par le renforcement des capacités des cadres et des outils de gestion urbaine.

En conclusion, La mairie du District de Bamako indique que l'appui de la coopération décentralisée dans ce domaine est un soutien important qui se traduit par la fourniture d'équipements, et un appui technique sous la forme d'accueil d'agents spécialisés des ses villes partenaires qui partagent leur savoir-faire avec leurs collègues maliens

Présentation de la Ville de Bamako ⇨ ANNEXE : N°1 Atelier Mobilité et Déplacements-BAMAKO

XXXXXXXXXX

A la suite de cette présentation de la ville de Bamako, la ville de Strasbourg – **Monsieur Olivier BESSIN et Monsieur Roland BOEHLER** - sollicitée par l'Etat Malien et la ville de Bamako présente ses actions de coopération avec la capitale malienne et plus particulièrement l'étude de faisabilité du tramway de Bamako dans le cadre de son expertise et de sa maîtrise des modes de transports et de la mobilité urbaine.

Strasbourg, ville internationale et solidaire a fait le choix de 4 axes d'actions internationales prioritaires :

- Construire l'intercommunalité transfrontalière
- Renforcer le positionnement de Strasbourg comme capitale politique et démocratique de l'Europe
- Associer les citoyens et les résidents étrangers à l'engagement européen et International de Strasbourg
- Partager les savoir-faires de Strasbourg en Europe et dans le monde

La ville de Strasbourg, pionnière en matière de mobilité urbaine, a été sollicitée dès 2008 par le Président de la République du Mali pour la mise en place d'un tramway dans la capitale malienne. En avril 2009, une première convention de coopération sur la mobilité urbaine à Bamako a été signée pour le financement d'études sur la faisabilité de ce moyen de transport à Bamako avec élaboration de l'avant-projet, au cours de l'été 2009.

Les études finales ont été ensuite présentées en septembre 2010 au Président Amadou Toumani TOURE et le projet a été approuvé lors d'un conseil des ministres du Mali en mars 2011.

En parallèle et en appui à la politique de transport de Bamako, un don de bus et de 300 vélos a été effectué par la ville de Strasbourg au District de Bamako.

La coopération Strasbourg Bamako c'est aussi :

- Un appui à l'organisation des services de la mairie du District de Bamako
- Un soutien aux échanges universitaires
- La participation de la ville de Strasbourg aux ateliers urbains de Bamako

Une discussion s'engage dans l'assemblée sur la mise en place de ce projet de tramway de Bamako dont le tracé comporte 2 lignes (Est /ouest rive gauche et N/S rive droite).

La question de l'équilibre financier est soulevée ainsi que le prix du ticket, en sachant que le prix du ticket ne couvre en moyenne que 20% du prix du transport. Dans ces conditions l'équilibre financier est difficile à trouver et cet élément doit être pris en compte dans l'élaboration du projet.

Une inquiétude est également pointée concernant l'approvisionnement électrique au Mali. Or, la nécessité d'un approvisionnement fiable en énergie lors de la mise en place d'un tramway est essentielle.

Sont également évoqués, la sécurité et la cohabitation entre les différents moyens de transport. Une éducation et une sensibilisation de la population à l'arrivée de ce nouveau moyen de transport est mise en avant par les villes partenaires de Bamako déjà équipées de tramway.

Un accès à cette étude est demandé par les autres villes africaines présentes afin de pouvoir bénéficier de ces travaux préparatoires. La ville de Strasbourg précise par ailleurs que le projet a été imaginé en raisonnant à l'échelle de Bamako en termes de moyens et de ressources et non à l'échelle européenne.

Enfin le Maire de Bamako conclut en indiquant que certaines réponses ne peuvent être apportées par la mairie du District de Bamako dans la mesure où ce projet est porté par la présidence de la République du Mali et non par la ville de Bamako.

Présentation de la Ville de Strasbourg ⇨ ANNEXE : N°2 Atelier Mobilité et Déplacements-STRASBOURG

La troisième présentation porte sur la façon dont les Autorités Organisatrices de Transports (AOT) travaillent sur les transports et la voirie. **Monsieur Jacques LANDREAU**, directeur de projet Mission tramway à Angers Loire Métropole, présente la gestion de l'interface des transports et déplacements à Angers.

Le **plan de déplacements urbains** est un document d'orientation qui :

- Fixe des objectifs
- Énonce les grands principes d'organisation des déplacements
- Détermine les actions
- Responsabilise et fédère tous les partenaires
- Donne les moyens de coordonner, d'animer et de suivre les projet

A Angers, malgré les efforts faits, on **constate** dans les années 90 :

- Une baisse ou une stagnation des modes de déplacement doux
- Une régression des transports en commun
- Un accroissement du trafic automobile
- Une dégradation des conditions de circulation avec répercussion sur l'environnement et la santé

D'où la décision en janvier 2004 de mettre en place un tramway. A titre d'exemple une personne qui se déplace occupe 8M2 si elle utilise sa voiture et 1 M2 si elle utilise un transport en commun.

L'Autorité Organisatrice de Transports à Angers est Angers Loire Métropole et le périmère des transports urbains est celui de l'agglomération. Le territoire concerné regroupe une population de 280 000 Habitants et 856 000 déplacements par jour.

L'objectif est d'avoir un réseau de transport cohérent et maillé sur tout le territoire avec 190 000 voyages par jour (en 2011) sur l'ensemble du réseau. Quatre parkings relais permettant un stationnement gratuit sont implantés le long de la première ligne de tram, auxquels s'ajoutent 4 autres parkings relais sur les lignes de bus avec accès libre et gratuit.

L'objectif du schéma directeur est d'assurer les continuités cyclables intercommunales pour créer une intermodalité des tram, bus et vélos. D'où la création de points de stationnement vélo en intermodalité avec le réseau de transport.

A terme, l'objectif est de favoriser les mouvements de circulation circulaires et corrélés les projets de territoire et le plan de circulation. Une particularité, le fonctionnement de l'hyper centre qu'il faut sanctuariser par une logique de cadrans desservant le centre ville en contraignant la voiture (vitesse, stationnement) en privilégiant les modes doux (vélos, piétons) et en étendant de façon significative le réseau de voies piétonnes.

La première ligne de tramway à Angers est longue de 12 KM et pourvue de 25 stations avec une amplitude de 19H. Une deuxième ligne est envisagée.

L'investissement pour cette première ligne de tramway est de l'ordre de 300 millions d'Euros. La ressource permettant le financement du transport est une taxe à laquelle sont assujettis tous les employeurs de plus de 9 salariés. En 2007 elle représentait 40 millions d'euros.

Cette présentation est suivie d'une visite sur site du centre technique des transports, équipement de haute technologie comprenant le PCC et le hall de maintenance.



Centre technique du tramway

Présentation d'Angers Loire Métropole ⇨ ANNEXE : N°3 Atelier Mobilité et Déplacements - ANGERS LOIRE METROPOLE

ATELIER ASSAINISSEMENT

L'absence totale ou partielle d'assainissement est un véritable fardeau qui pèse sur de nombreuses villes africaines en expansion. La place déterminante de l'assainissement dans le développement urbain est liée aux trois domaines cruciaux qu'il touche : la santé, l'environnement et l'attractivité de la ville. A Bamako, ce triple enjeu est soumis aux défis du phénomène de la croissance urbaine : les réflexions ne peuvent plus se limiter aux frontières administratives du District mais elles doivent désormais tenir compte de l'aire urbaine de Bamako tout en coordonnant le travail avec les 6 Communes du District de Bamako.

Face à l'accroissement démographique et à l'extension incontrôlée de la ville, la réponse du service public est insuffisante et le District s'est orienté vers une privatisation progressive de la gestion en matière d'assainissement dès la fin des années 1980. Une multiplicité d'acteurs privés, publics et associatifs intervient dans ce domaine, mais le décalage entre la croissance urbaine et les infrastructures d'assainissement est un véritable frein.

Comment coopérer aux côtés des services publics de Bamako en tenant compte des dispositifs et des moyens locaux ?

Le service en charge de l'assainissement au sein du District de Bamako est la Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement. La DSUVA a pour missions, la conception, la programmation et la coordination des activités d'assainissement et des travaux de voirie. Ses missions couvrent l'ensemble de la filière des déchets solides et liquides. Elle a un rôle de régulation de contrôle et de supervision des actions en favorisant la concurrence afin d'éviter le monopole d'un opérateur unique dont les services pourraient devenir défaillants et financièrement insoutenables.



Centre de transit de la commune 2

- Animateur Modérateur – Monsieur Joël BIGOT, Vice-président d'Angers Loire Métropole
- Intervention de **Monsieur le Maire de Bamako** et de **Monsieur Amadou KONAKE**, Directeur adjoint DSUVA (Direction Services Urbains de la Voirie et de l'Assainissement) sur la politique d'assainissement de la ville de Bamako
- Intervention de **Monsieur Simon COMPAORE**, Maire de la ville de Ouagadougou : témoignage sur sa politique dans le domaine
- Intervention d'un représentant de la ville de Lyon, **Monsieur Philippe DI LORETTO**: les projets de la ville de Lyon mis en place dans le cadre de sa coopération avec Bamako
- Intervention de la ville de BOBODIOLASSO Burkina Faso

Monsieur Amadou KONAKE, Directeur adjoint DSUVA (Direction Services Urbains de la Voirie et de l'Assainissement) expose qu'avec une population de 1 809 106 habitants et une production annuelle de déchets solides de 377 775 tonnes, la ville de Bamako à l'instar de beaucoup de capitales africaines est confrontée à des problèmes environnementaux et d'assainissement.

Garante de la propreté et de la salubrité, la Mairie du District de Bamako à inscrit la protection de l'environnement et l'assainissement dans ses priorités de développement urbain.

La Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement est la structure technique opérationnelle qui s'occupe de la mise en œuvre des actions d'assainissement de la ville de Bamako qui a occupé une large part dans les travaux du premier forum pour le développement urbain en février 2010.

Au regard de la quantité et de la complexité de la gestion des déchets liées au nouveaux mode de vie et de consommation, la Mairie du District consacre une grande partie de son budget à la propreté à travers ses services techniques (la DSUVA et la CTAC).

La problématique des déchets solides urbains à Bamako impacte :

- l'environnement : dépôts anarchiques sur les terrains vagues, dans les collecteurs et les caniveaux , brulage des déchets, pollution des eaux de surfaces et souterraines, esthétique de la ville affectée
- la santé: prolifération des maladies respiratoires et celles liées à l'eau
- les nouveaux modes de consommation (déchets électroniques et électroménagers)

L'absence de décharge opérationnelle et la faible valorisation des déchets sont des difficultés supplémentaires pour la ville de Bamako.

Trois acteurs institutionnels interviennent dans la filière déchets :

- L'Etat dans le rôle de régulateur
- Les collectivités locales dans leurs compétences
- La société civile dans son rôle d'éducation et de sensibilisation.

Et quatre acteurs opérationnels qui sont :

- La Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des pollutions et des Nuisances
- Les ménages pour le conditionnement des déchets (poubelles)
- Les GIE pour la pré collecte au niveau des ménages vers les dépôts de transits
- La DSUVA pour l'évacuation à partir des dépôts vers le milieu naturel.

Les difficultés et contraintes rencontrées par la ville de Bamako sont de plusieurs ordres que l'on peut résumer ainsi :

- La faible hauteur de financement de l'assainissement
- La vétusté du matériel
- La multiplicité des acteurs
- L'insuffisance de concertation entre les acteurs
- L'insuffisance dans la coordination des actions
- Le manque de décharge finale opérationnelle
- La non mise en œuvre de la stratégie de gestion des déchets solides à Bamako
- L'absence d'un véritable projet de valorisation des déchets.

Pour résoudre ces difficultés la Mairie du District de Bamako a dressé plusieurs perspectives :

- La révision et la mise en œuvre de la stratégie de gestion des déchets solides
- La finalisation de la construction de la décharge finale de Noumoubougou
- Le montage et la mise en œuvre d'un projet de valorisation des déchets solides
- L'équipement de la DSUVA et la formation des agents pour assurer un service de qualité.

La mairie du District de Bamako face à ce constat souligne que la coopération décentralisée joue un rôle essentiel dans la résolution des problèmes de gestion des déchets solides à Bamako. Son apport est varié et multiforme, notamment dans l'équipement, la réalisation des infrastructures, la formation et les études. Elle précise par ailleurs que presque tous les partenaires de la Mairie du District de Bamako ont joué un rôle dans ce sens.

Présentation de la Ville de Bamako ⇒ ANNEXE : N°1 Atelier Assainissement-BAMAKO

A la suite de la présentation de la ville de Bamako, **Monsieur Simon COMPAORE**, maire de la ville de Ouagadougou intervient et présente la problématique de l'assainissement dans la capitale Burkinabée peuplée de 2 millions d'habitants dont 400 000 vivent en zones périphériques et spontanées.

Dans un contexte de forte évolution démographique (60 000 habitants en 1960, 2 000 000 en 2010 et 3 500 000 projetés pour 2025) et de risques sociaux et sanitaires liés à la production des déchets, des excréta et de l'évacuation des eaux pluviales, l'assainissement de la ville de Ouagadougou c'est notamment :

- Plus de 350 000 tonnes par an d'ordures ménagères produites soit 800 tonnes par jour;
- 400 800 mètres linéaires de caniveau ;
- 20 300 ml de réseau d'égout;
- 35 centres de collectes;
- 8 centres de tri des déchets solides ;
- 1 station d'épuration des eaux usées;
- 1 centre de traitement et de valorisation des déchets avec 6 100 000 m3 de capacité sur 70 hectares pour une durée de vie de 20 ans ;
- Réalisation de bassins de récupération des eaux usées du centre qui sont analysées par l'université de Ouagadougou pour s'assurer de la non contamination de la nappe souterraine.

Pour gérer au mieux l'assainissement de la ville de Ouagadougou, Monsieur CAMPAORE présente les actions conduites par sa ville :

Accroissement de la ressource humaine

- Mise en place de la brigade verte forte de 2000 femmes
- Accompagnement de 500 jeunes volontaires pour le curage des caniveaux

Nettoisement et curage de caniveau

- 15 000 Kms de voiries balayés par an
- 154 Kms de caniveaux curés par an

Déchets solides

- 230 000 tonnes de déchets collectés par an
- 82 tonnes de déchets plastiques broyés et commercialisés par an
- 90 tonnes de compost produits et commercialisés par an

Excrétas

- Mise en œuvre du projet d'assainissement écologique (ECOSAN)
- 1000 latrines écologiques construites
- Production continue de BIRGKOM (urines hygiénisées) et BIRGKOENGA (fèces hygiénisées) pour l'activité maraîchère

Le Maire de Ouagadougou précise encore que la date du 1^{er} septembre 2009 a marqué durement sa ville lorsqu'une pluie diluvienne exceptionnelle s'est abattue sur la capitale. Cet évènement l'a conduit à prendre en compte les changements climatiques dans la planification du développement et la politique d'assainissement de la ville. Il a alors orienté la politique municipale vers :

- l'élaboration et la mise en place d'un schéma directeur de ruissellement pluvial assorti d'un plan de drainage des eaux pluviales
- l'actualisation en cours du plan de drainage des eaux pluviales de la ville
- la prise de mesures d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique

Le Maire de Ouagadougou conclut en soulignant 4 points essentiels pour une bonne gestion de l'assainissement :

- élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation à l'endroit des élus locaux sur les enjeux des changements climatiques, de l'eau et l'assainissement
- accroître les budgets eaux et assainissement dans les budgets globaux des villes
- mettre en place des partenariats pour accompagner les villes dans les actions d'eau et d'assainissement
- travailler à changer les mentalités des populations en matière de construction et d'occupation des terres

Présentation de la Ville de Ouagadougou ⇨ ANNEXE : N°2 Atelier Assainissement-OUAGADOUGOU

Le troisième exemple de coopération dans le domaine de l'assainissement est proposé par la ville de Lyon, Monsieur Philippe DI LORETTO représentant le Grand Lyon et la ville de Lyon, collectivités qui depuis 12 ans interviennent dans 4 domaines : la propreté, l'assainissement et l'eau, l'administration générale et la planification urbaine.

Dans le domaine de l'assainissement la collectivité de Lyon met en place des projets concrets de développement, tels que des mini-égouts, dans plusieurs quartiers de Bamako, assure des formations et échanges de pratiques en gestion urbaine, à Bamako, à Lyon et dans la sous-région, grâce au CIFAL (CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DES AUTORITES/ACTEURS LOCAUX), et fournit du matériel.

Depuis environ 10 ans, elle favorise la coopération entre les villes du sud avec la volonté de créer un réseau de compétences afin que les agents de chaque pays du sud puissent se rencontrer et échanger sur leurs pratiques.

En parallèle des interventions dans le domaine de l'assainissement, un travail est élaboré avec les centres de santé en partenariat avec la ville de Genève notamment, afin de créer des interactions entre santé publique et assainissement.

Présentation de la Ville de Lyon ⇨ ANNEXE : N°3 Atelier Assainissement-LYON

La dernière présentation proposée est celle de la ville de BOBO-DIOULASSO au Burkina Faso.

Monsieur Saydou DRABO, directeur des services techniques municipaux de la ville présente la stratégie de la ville de Bobo-Dioulasso qui se décline par :

- l'accès des populations à un service de collecte, de transport, de valorisation et de traitement des déchets solides urbains
- l'accès des populations aux ouvrages d'assainissement autonome eaux usées et excréta (ou au réseau collectif d'égouts s'il ya lieu)
- la garantie du drainage des eaux de pluies, avec l'implication des populations elles-mêmes
- l'accès des populations au réseau de distribution d'eau potable
- la promotion de l'éducation sanitaire et la perspective d'une conscience environnementale voire éco-citoyenne de la part des populations

Présentation de la Ville de Bobo-Dioulasso ⇨ ANNEXE : N°4 Atelier Assainissement- BOBO-DIOULASSO

S'ensuit un échange duquel il ressort que l'assainissement est l'une des priorités des collectivités locales.

Il est nécessaire d'avoir une vision globale et impliquer les populations en leur proposant des solutions innovantes telles que celles mises en place par la ville de Ouagadougou (brigades vertes), mais aussi les ONG, les structures d'accompagnement (Office National de l'Eau et de l'Assainissement au Burkina Faso) et les bailleurs de fonds tels que l'Agence Française de Développement.

Pour une bonne cohérence des différentes actions sur le territoire des communes de Bamako, il est essentiel que les projets portés par les associations soient validés par les autorités locales qui doivent contrôler les actions des associations, juger de leur opportunité et se les approprier. A l'instar de l'initiative de la commune 6 de Bamako en 2006, la coordination des actions peut être assurée par une plateforme des acteurs qui appuie la commune dans la recherche et le choix de solutions adaptées.

La formation des élus, la mise en place d'outils adaptés et l'octroi de budgets conséquents sont également un gage de réussite d'une bonne politique de l'assainissement. Le maire de Bamako ajoute que l'Etat doit également contribuer à cet effort des collectivités locales en soutenant la création de décharges finales.

La plateforme quant à elle doit permettre d'impulser une nouvelle forme de coopération afin de permettre une concertation entre les collectivités locales pour mutualiser et rationaliser les projets. Elle doit également faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques notamment entre les villes du Sud, à l'image de ce que fait la ville de Lyon dans ses coopérations.

La résolution de la problématique de l'assainissement est d'autant plus importante qu'elle impacte fortement la santé publique. C'est un premier pas vers la lutte contre le paludisme première cause de mortalité en Afrique.

ATELIER CLIMAT

L'augmentation de la température à la surface du globe est une préoccupation planétaire et concerne aussi bien les collectivités du Nord que celles du Sud. La thématique du climat est transversale et survole tout domaine de l'activité humaine, elle touche aussi bien les comportements individuels que les politiques d'assainissement, des transports, des bâtiments... A côté des mesures de réduction des consommations d'énergie et de développement des énergies alternatives, le mécanisme de compensation volontaire se présente comme une solution complémentaire. La compensation volontaire est un dispositif de financement par lequel une entité (administration, entreprise, particulier) substitue, partiellement ou totalement, une réduction à la source de ses propres émissions de gaz à effet de serre une quantité équivalente de « crédits carbone », en les achetant auprès d'un tiers. Ce mécanisme se base sur le principe qu'une quantité donnée de CO₂ émise dans un endroit peut être « compensée » par la réduction ou la séquestration d'une quantité équivalente de CO₂ en un autre lieu.

Comment faciliter l'accès à un développement durable, sobre en énergie et en émission de gaz à effet serre à Bamako ?

Le District s'appuie sur le Réseau Carbone Mali, association à but non lucratif de droit malien, opérateur technique mandaté par le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement pour faciliter l'accès des porteurs de projets aux financements innovants et aux technologies propres. Sa mission vise à élaborer une charte éthique et solidaire sur la compensation volontaire, à constituer un portefeuille de projets carbone et à créer un fonds carbone.

- Animateur Modérateur – **Madame Christelle SIX**, Responsable mission développement durable mairie d'Angers – Angers Loire Métropole
- Intervention de **Monsieur le Maire de Bamako** et de **Madame Assétou BAKAYOGO**, Présidente du Réseau Carbone Mali sur la politique climat de la ville de Bamako
- Intervention de **Monsieur Patrick FAUCHER**, Directeur du service développement durable de la ville de Bordeaux sur la politique carbone de Bordeaux et les perspectives de coopération dans ce domaine avec la ville de Bamako
- Intervention de **Monsieur Gilles MAHE**, Adjoint au Maire d'Angers, en charge du plan climat d'Angers Loire Métropole

La ville de Bordeaux ouvre cet atelier en présentant son approche bilan carbone qui est une approche causale, basée sur une analyse de cycle de vie. Cette méthode se différencie d'une approche cadastrale qui ne s'intéresse qu'aux émissions générées sur le territoire.

Les émissions de gaz à effet de serre sont mesurées suivant 3 méthodes :

- La mesure directe et continue des émissions de gaz à effet de serre pour une activité humaine est généralement impossible
- Le recours à la statistique et aux bases de données
 - constitution d'un échantillon représentatif (données sur l'habitat)
 - mesure de la donnée d'activité de l'échantillon ou exploitation des bases de données établies à partir d'analyses de cycle de vie existantes, d'études sectorielles...
 - calcul du « facteur d'émission » correspondant avec l'hypothèse que l'activité se déroule toujours de la même manière
- Une table de conversion « activités/émissions »
 - le facteur d'émission désigne la grandeur qui permet de convertir des « données d'activité »
 - exemple de la combustion de 1 litre d'essence

Les orientations prises au niveau du territoire bordelais retiennent 3 enjeux majeurs par ordre de priorité :

- les déplacements
- le logement
- le transport de marchandises

Celles prises pour le patrimoine et les services se déclinent également selon 3 priorités :

- Les consommations énergétiques du patrimoine bâti
- Les déplacements
- Les achats

Au terme de cette présentation M. CAZAUBONNE précise qu'aucun projet de compensation carbone n'est encore mis en place avec les villes jumelles de Bordeaux.

Présentation de la Ville de Bordeaux ⇨ ANNEXE : N°1 Atelier Climat- BORDEAUX

Gilles Mahé, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge du plan climat d'ALM poursuit en présentant le Plan Climat Energie Territorial d'Angers Loire Métropole, projet territorial de développement durable qui vise deux objectifs :

- l'atténuation, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050)
 - réduire de 20% d'ici 2020, les émissions de gaz à effet de serre générées localement
- l'adaptation, il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire
 - anticiper les effets attendus induits par les changements climatiques
 - s'adapter à la fin d'un accès peu cher aux énergies fossiles

Une phase de concertation s'est déroulée d'octobre 2010 à juin 2011 avec :

- 3 types d'ateliers :
 - Socio professionnels
 - Habitants
 - Collectivités (élus et techniciens)
- Un Bilan de la concertation avec 500 propositions et des priorités d'action.

La structuration du 1^{er} plan d'action se décline en 3 axes :

- Axe 1 : Être une collectivité territoriale exemplaire
 - Objectif 1 : Viser l'exemplarité des acteurs publics ;
 - Objectif 2 : S'adapter au changement climatique et renforcer les solidarités : Actions de coopération décentralisée
 - Objectif 3 : Aménager et construire le territoire de demain : sobre, compact et mixte.
- Axe 2 : Sensibiliser, mobiliser les acteurs et animer le territoire
 - Objectif 4 : Sensibiliser, éduquer et former les angevins et les acteurs aux enjeux « énergie-climat » ;
 - Objectif 5 : Mobiliser le territoire pour s'engager ensemble face au défi climatique ;
 - Objectif 6 : Animer, suivre et évaluer le Plan Climat Energie Territorial.
- Axe 3 : Agir pour réduire les émissions
 - Objectif 7 : Accompagner la mutation des activités économiques du territoire à la transition énergétique ;
 - Objectif 8 : Assurer le portage financier dans la durée et avec tous les acteurs.

Concernant la coopération décentralisée Angers Bamako, elle est basée sur des actions d'aide au développement :

- accompagnement aux traitements des déchets et mise à disposition de matériels pour la collecte des déchets
- l'approvisionnement en eau potable, pompes et châteaux d'eau
- l'accès à la santé et à l'éducation

Elle est renforcée par les nombreuses actions de la société civile, du CHU, de la Mutualité de l'Anjou et du monde associatif.

Dans ce cadre, la ville d'Angers et Angers Loire Métropole proposent d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du plan Climat Energie Bamakois par :

- l'atténuation du changement climatique
- l'adaptation aux changements climatiques
- la neutralité géographique grâce à la compensation carbone volontaire

Présentation d'Angers Loire Métropole ⇒ ANNEXE : N°2 Atelier Climat- ANGERS LOIRE METROPOLE

Monsieur le Maire du District de Bamako a fait appel, pour l'accompagner sur la problématique du climat, à l'association malienne **Alliance Climat Réseau Carbone**. **Madame Assétou BAGAYOKO**, Présidente de cette structure créée en 2006 et dont le but est la lutte contre les effets des changements climatiques a 4 objectifs :

- Mettre des acteurs en réseau et créer des dynamiques de partenariat
- Fournir à ses membres une expertise adaptée
- Développer un marché volontaire du carbone au Mali
- Soutenir le développement de projets à forts impacts climatiques, mais aussi sociaux

Alliance Climat est une initiative de partenariat pour répondre aux problèmes environnementaux à l'échelle africaine et un point de rencontre dynamique des différentes communautés: porteurs de projets de développement durable, acteurs du marché du carbone, communautés politiques, institutionnelles et scientifiques.

Bamako est une ville qui doit faire face à :

- Une croissance rapide qui nécessite des services de base et des équipements
- Une coordination soutenue entre les différents acteurs (notamment les collectivités)
- Une planification et une coordination pour les projets de la ville

Des mesures ont été mises en place depuis 2009 pour répondre à ces problèmes, telles qu'une stratégie de développement des villes du Mali en partenariat avec la Banque Mondiale, le 4ème projet urbain du Mali et le 1er forum de développement urbain de Bamako avec le soutien de l'AFD. Les enjeux consistent à mettre en place une politique pour le développement urbain de la capitale tout en prenant en compte sa vision, ses choix politiques et ses priorités, mutualiser l'expérience de Bamako et appuyer les autres collectivités.

4 perspectives ont été dessinées :

- Renforcer la construction de l'alliance climat et les synergies avec les villes africaines partenaires de Bamako
- Mettre en place le Plan Energie Climat Territorial de Bamako
- Créer un portail de compensation
- Organiser l'adhésion de Bamako au R20

UN PARTENARIAT DEVELOPPE AVEC LA MAIRIE DU DISTRICT DE BAMAKO

En partenariat avec le Réseau Carbone et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la Mairie du District de Bamako envisage de mettre en place un Plan Energie Climat Territorial (PECT) qui se déroulera en deux étapes :

- Etablir le bilan carbone de la ville de Bamako: évaluation de l'émission de GES dans les domaines de la consommation d'énergie (climatisation, électricité), le transport des personnes et des marchandises, les déchets, etc
- Mettre un plan d'action en œuvre à travers des projets de développement propre à fort impact social

La première étape consistera à quantifier les émissions de GES et faire une analyse de flux biomasse afin de connaître l'interaction de la ville de Bamako avec les forêts avoisinantes.

Dans une seconde étape sera mis en place un plan d'action en adoptant des stratégies d'adaptation et d'atténuation.

Les partenaires de Réseau Carbone sont :

- GERES, Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités, qui assure un transfert de compétences et une assistance technique
- NEXUS qui propose un portail de compensation

Le Réseau Carbone, GERES et NEXUS ont une convergence de visions et d'intérêts au service d'un développement durable et solidaire au Mali. Ils ont à cœur de renforcer les acteurs de développement locaux dans le respect de leurs diversités, leurs contraintes et leurs choix.

- GOODPLANET

Le Réseau Carbone et ses partenaires ont développé un portefeuille de projets dans plusieurs secteurs avec pour objectif de :

- Lever les barrières techniques afin de permettre l'accès des porteurs de projets à la finance carbone
- Initier et « structurer » un marché régional de crédits carbonés

UN PORTEFEUILLE DE PROJETS POTENTIELS POUR LE PECT

Ce portefeuille se décline dans plusieurs domaines :

- Une déforestation évitée par le soutien à la mise en place de foyers améliorés qui peuvent être produits localement et adaptés aux conditions de cuisson, et par l'amélioration de la production de charbon. En parallèle des améliorations dans le processus de production de charbon de bois, les résidus de biomasse peuvent être transformés en briquettes de charbon qui ont par ailleurs l'avantage de servir à éliminer une source de déchets et apporter une alternative au charbon de bois
- Le traitement des déchets solides, liquides et leur recyclage
- La réalisation de projets forestiers, tels que le reboisement de Bamako et de ses alentours
- Un développement des centrales solaires sur l'ensemble des bâtiments administratifs
- Le soutien à la diffusion massive de lampes à basse consommation pour réduire les dépenses énergétiques

Présentation du Réseau Carbone ⇒ ANNEXE : N°3 Atelier Climat- RESEAU CARBONE

CONCLUSION

La présence de nombreuses délégations de partenaires de la ville de Bamako et de réseaux de coopération décentralisée à Angers est saluée et atteste du portage politique réel des questions de coopération décentralisée.

Les conditions de pérennisation et de réussite de cette plateforme passent par des réalisations concrètes entre collectivités partenaires. Il faut aller au delà des intentions et mettre les moyens humains nécessaires, l'ambition et l'enthousiasme ne suffiront pas. Une des propositions concrètes soumise par la ville d'Angers est le regroupement de plusieurs collectivités partenaires pour la réalisation du centre de transit de déchets solides dans le quartier de Lafiabougou en commune 4 de Bamako.

Le 21ème siècle est celui des villes parce qu'elles ont cette spécificité irremplaçable de leur proximité avec la population. C'est toute la force et la légitimité de la diplomatie des villes. Dans un monde où la crise est autant morale que financière et économique, toutes les villes présentes à Angers s'accordent à dire qu'il faut contrer un courant de pensée de repli sur soi et le dépasser en renforçant et développant les relations internationales et la solidarité. "L'expérience des faibles est de savoir à quel point la solidarité est importante".

Pour que cette plateforme ne soit pas qu'une idée mais une réalité les partenaires conviennent que les conditions ci-dessous doivent être réunies :

- Mutualiser et partager l'information : entre villes du Nord mais aussi entre villes du sud. Les trois ateliers ont permis d'apprendre ou de mieux comprendre que les villes du sud fonctionnent bien en coopération et mettent en place des initiatives performantes et innovantes. Il est important de mettre les villes du nord dans la boucle de l'information.
- Démarrer des projets en s'assurant que d'autres partenaires ne travaillent pas sur un projet équivalent.
- Bamako est le cœur de nos actions à tous : il est absolument logique que la plateforme soit coordonnée et animée par Bamako qui a la vision la plus globale des objectifs stratégiques à décliner sur son territoire. C'est la force de la décentralisation qui rend les collectivités locales maîtresses de leur avenir. C'est aussi leur responsabilité.
- Associer les communes du district tout aussi autonomes dans leurs compétences ; ce qui n'empêche pas qu'elles doivent aussi se coordonner et être des forces de proposition.
- Renouveler la rencontre à tour de rôle dans chacune des villes partenaires du Nord et du Sud, pour faire vivre la plateforme. Et entre temps, communiquer entre villes partenaires de Bamako.